



Fonds de Consolidation de la Paix
République Centrafricaine



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX
RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR
L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

PERIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT: 1 JANVIER – 31 DECEMBRE 2009

Soumis par :

Nom : Amadou MAIGA
Titre : Représentant Adjoint
Organisation : PNUD
Contact : +236.61211977
amadou.maiga@undp.org

Pays : République Centrafricaine

Domaine Prioritaire

Revitalisation des communautés affectées
par le conflit

N° du Projet : PBF/CAF/K-2
MDTF Office Atlas N°: 00066663
Intitulé du Projet :

Relance socioéconomique des populations de
Kemo, Ombella M'Poko, Nana Gribizi, et
l'Ouham, affectées par les conflits

**Organisation(s) UN
participant(s):**

Programme des Nations Unies pour le
Développement (PNUD)

Partenaires de mise en œuvre:

CARITAS CENTRAFRIQUE

Budget du Projet (FCP) :

300 000 USD

Durée du Projet (mois): 18 mois

Date de transfert : 10 juillet 2009

Date d'achèvement : 09 janvier 2011

Le projet a eu un changement d'agence
bénéficiaire. Le transfert vers la FAO a eu lieu
le 21 janvier 2009 et ensuite, avec la révision
du projet, le fonds a été transféré au PNUD le
09 juillet 2009.

Révisions/Rallonges Budgétaires :

I. But

- Le but principal de ce projet est d'apporter un appui aux populations des préfectures de la Kémo, de la Nana-Grébizi, de l'Ombella-Mpoko et de l'Ouham, à reconstruire leurs greniers agropastoraux détruits par les conflits militaro-politiques. Cet appui leur permettra également de renforcer leurs capacités techniques à se constituer en groupement afin de relancer la production agro-pastorale de leurs zones et de participer efficacement à l'élaboration des politiques locales de développement.

- Dans cette optique, 150 groupements seront donc identifiés, soit 50 dans la préfecture de l'Ouham, 30 dans la Nana-Grébizi, 20 dans la Kémo et 50 dans l'Ombella-Mpoko. Ces groupements seront ensuite dotés de petits outillages agricoles, d'intrants, de petits bétails et volailles etc. Leurs capacités seront également renforcées par l'organisation des sessions de formation liées à leurs besoins. Une fois dynamiques et responsables, ces groupements devront se constituer en quatre (4) organisations faîtières régionales, afin de participer en pleine responsabilité à l'élaboration des politiques locales de développement de leurs zones respectives et ainsi défendre les intérêts du monde rural.

- Le présent projet s'inscrit bel et bien dans le troisième domaine du plan prioritaire et concerne plus particulièrement le renforcement de la cohésion intra et inter communautaire et la réinstallation des personnes déplacées internes (DPI) et des réfugiés retournés etc. Les populations des zones concernées verront donc leur production augmentée et leurs conditions de vie améliorées. Une meilleure satisfaction des besoins primaires de ces populations est une condition nécessaire pour le retour de la paix et la stabilisation de ces populations dans les campagnes, ce qui évitera la croissance non maîtrisée dans les grandes villes.

- Pour la bonne marche de ce projet certains acteurs sont impliqués ; il s'agit notamment des préfets et des sous-préfets qui interviennent dans ces zones comme les présidents du comité de pilotage. Ils président les réunions et assument le suivi de l'exécution du projet. On note également l'implication des directeurs régionaux du ministère du développement rural et de l'agriculture qui viennent en appui conseil dans la sélection des semences et dans les formations techniques des groupements. Le Fonds des Nations pour l'Alimentation et l'agriculture (FAO) est également un partenaire technique non négligeable dans l'exécution de ce programme.

II. Ressources

Ressources financières :

Le Projet PBF/CAF/K-2 "Relance Socio-Economique des Populations de Kemo, Nana Grebizi, Ouham et Ombella M'Poko affectées par les conflits" a été financé totalement sur les Fonds de Consolidation de la Paix à hauteur de 300.000 dollars.

La baisse du coût de dollars a influé négativement sur le budget du projet. Il était de 489 pendant la période de l'élaboration du projet.

Ressources humaines:

- Pour le bon fonctionnement du projet, du personnel national a été recruté. On peut citer :
 - 1 Chef de Projet
 - 1 Assistant Administratif
 - 1 Logisticien
 - 5 Agents de Développement Local (ADL) répartis comme suit : 2 Ouham, 1 Nana-Grébizi, 1 Kémo et 1 Ombella-Mpoko (Bossembélé)

III. Arrangements de Mise en œuvre et de Suivi du Projet

La réalisation des objectifs du projet incombe conjointement au gouvernement et à l'Agence du système des Nations Unies, le PNUD et la Caritas Centrafrique.

Un protocole d'accord a été signé entre le PNUD et la Caritas Centrafrique chargée de l'exécution des activités. Selon ce protocole le transfert des fonds se fait trimestriellement en fonction des résultats obtenus après une micro-évaluation des capacités de Caritas. La Caritas Centrafrique a justifié à la fin du quatrième trimestre 2009 au PNUD comment les fonds mis à disposition ont été utilisés par rapport à la mise en œuvre des activités.

Il est à noter également, la mise en place d'un comité de pilotage dans chaque zone d'intervention du projet pour coordonner la supervision des activités sur le terrain. Il est composé des représentants des structures nationales (Ministère du Développement rural, Ministère du Plan, Ministère des Affaires sociales, etc.) et de ceux des Organisations Non Gouvernementales opérant dans les zones. Ainsi l'architecture de la composition du comité de pilotage se présente comme suit :

Pour la Préfecture de l'Ouham :

Président : Préfet de l'Ouham

Vice Président : Secrétaire Diocésain de la Caritas

Rapporteur Général : Directeur Régional du Plan

Rapporteur Adjoint : Directeur Régional du Développement Rural

Membres :

- Chef de Secteur Sociale
- Chef de Secteur ACDA
- 2 Représentants de la Société Civile (OFCA, etc.)
- 2 Représentants des Groupements
- 1 Agent de Développement Local

Pour la Préfecture de la Nana-Grébizi :

Président : Préfet de la Nana-Grébizi

Vice Président : Secrétaire Diocésain de la Caritas

Rapporteur Général : Directeur Régional du Développement Rural

Rapporteur Adjoint : Directeur Régional du Plan

Membres :

- Chef de Secteur Sociale
- Chef de Secteur ACDA
- 2 Représentants de la Société Civile (OFCA, etc.)
- 2 Représentants des Groupements
- 1 Agent de Développement Local

Pour la Préfecture de la Kémo :

Président : Sous-Préfet de Sibut

Vice Président : Secrétaire Diocésain de la Caritas

Rapporteur Général : Directeur Régional des Affaires Sociales

Rapporteur Adjoint : Directeur Régional du Plan

Membres :

- Chef de Secteur Sociale
- Chef de Secteur ACDA
- 2 Représentants de la Société Civile (OFCA, etc.)
- 2 Représentants des Groupements
- 1 Agent de Développement Local

Pour la Sous-Préfecture de Bossembélé :

Président : Sous-Préfet de Bossembélé

Vice Président : Curé de la Paroisse de Bossembélé

Rapporteur Général : Chef de Secteur ACDA

Rapporteur Adjoint : Chef de Secteur Elevage

Membres :

- Chef de Secteur Sociale
- 2 Représentants de la Société Civile (OFCA, etc.)
- 2 Représentants des Groupements
- 1 Agent de Développement Local

Pour la Sous-Préfecture de Damara :

Président : Sous-Préfet de Damara

Vice Président : Curé de la Paroisse de Damara

Rapporteur Général : Chef de Secteur ACDA

Rapporteur Adjoint : Chef de Secteur Elevage

Membres :

- Chef de Secteur Sociale
- 2 Représentants de la Société Civile (OFCA, etc.)
- 2 Représentants des Groupements
- 1 Agent de Développement Local

Pour la Sous-Préfecture de Bogangolo :

Président : Sous-Préfet de Bogangolo

Vice Président : Curé de la Paroisse de Damara

Rapporteur Général : Chef de Secteur ACDA

Rapporteur Adjoint : Chef de Secteur Elevage

Membres :

- Chef de Secteur Sociale
- 2 Représentants de la Société Civile (OFCA, etc..)
- 2 Représentants des Groupements
- 1 Agent de Développement Local

Les procédures d'approvisionnement utilisées dans le cadre de ce projet sont faites conformément aux procédures contenues dans le manuel de procédures de la Caritas Centrafricaine. Il s'agit d'une consultation restreinte des fournisseurs pour la production des factures pro-forma. Une fois le fournisseur sélectionné, un bon de commande lui est adressé. Après la livraison la ou les factures sont payées. Dans certains cas un seul fournisseur est choisi à cause du manque des structures sur la place à l'exemple dans l'achat des motos YAMAHA 100 et des semences d'arachide.

Le système de suivi utilisé dans le cadre de ce projet est celui d'une présence constante des agents de développement local auprès des bénéficiaires (groupements), une mission de suivi de l'équipe du projet tous les deux mois et une mission de suivi/évaluation du Secrétariat Technique du Fonds de Consolidation de la Paix tous les trois (3) mois.

Toutefois, les circonstances peuvent amener l'équipe de coordination du projet à faire des missions de terrain pour apporter des mesures correctives. Ce suivi s'appuiera sur le plan annuel de travail, le plan trimestriel et les indicateurs de pertinences et d'impacts.

IV. Résultats

Résultat 1 : Des groupements créés et dotés d'équipements agricoles, d'intrants et de souches animales sous forme de crédit solidaire, relancent les productions agricoles et animales.

Il est à noter que pour le 4 trimestre de l'année 2009, un seul résultat attendu devrait être abordé, il s'agit de « **la création et formation des 150 groupements** ».

- Pour la mise en œuvre effective du projet le recrutement de huit (8) agents a été effectué et répartis comme suit :

- . 1 chef de projet,
- . 1 Assistant Administratif,
- . 1 logisticien,
- . 5 Agents de développement Local (ADL) affectés dans leurs zones respectives.

- Environ soixante (60) autorités politico administratives, religieuses et trois cent vingt (320) représentants des groupements ont été informés sur les critères d'éligibilité des groupements et

sensibilisés sur les objectifs et l'organisation de la gestion du projet dans les différentes zones d'intervention pendant la mission d'information et de sensibilisation effectuée du 11 au 20 octobre 2009 dans les préfectures de la Nana-Grébizi, de l'Ouham, de la Kémo et de l'Ombella-Mpoko.

- Pour permettre aux ADL d'effectuer des missions d'encadrement et de suivi conseil des groupements, cinq (5) motos Yamaha 100 ont été achetées et remis aux ADL. C'est ainsi qu'ils ont pu réaliser chacun, 12 missions pendant cette période (octobre à décembre). Nous joignons en annexe une fiche de suivi des Agents de développement local (ADL).

- Pour l'identification et le choix des groupements **200 fiches ont été élaborées et distribuées aux Agents de Développement Local** afin de leur permettre de faire une présélection dans le strict respect des critères de sélection adoptés par la Caritas Centrafrique.

Une mission de vérification de la coordination du projet a retenu **145 groupements répartis comme suit : cinquante (50) dans l'Ouham, cinquante dans la Nana-Grébiziet Kémo, quarante cinq (45) dans l'Ombella-Mpoko.**

- Dans le cadre du renforcement des capacités des présidents, secrétaires généraux et trésoriers des groupements **cinq (5) sessions de formations ont été exécutées successivement du 15 au 30 décembre 2009 à Bossangoa, Kaga-Bandoro, Sibut, Bossembélé et Damara sur le thème «Gestion dynamique d'un groupement».**

Au total deux cent soixante dix sept (277) personnes représentant 143 groupements des dix (10) sous-préfectures ont bénéficié de la formation.

Les points pertinents et récurrents, soulevés par les participants eux-mêmes et qui constituent des problèmes dans tous les groupements sont par ordre de fréquence, les suivants :

- Non application des textes juridiques ;
- Les difficultés de commercialisation des produits agricoles ;
- L'insuffisance des structures locales d'accompagnement et d'appui technique ;
- L'insuffisance des semences améliorées ;
- Le manque de financement.

Par ailleurs, des problèmes exogènes au projet tels que la présence de l'APRD sur les axes Botto et Ouandago, cités par les participants comme contrainte, risquent d'impacter sur les résultats.

- Le financement a accusé du retard. Le PNUD ayant repris une soumission initialement introduite par le FAO, plusieurs réunions ont été organisées pour harmoniser la compréhension de la logique du projet selon les procédures PNUD avant la signature du contrat. A cet effet, Caritas a reformulé le projet selon le canevas standard du PNUD et revu le budget pour la prise en charge des évaluateurs qui initialement n'avait pas été prise en compte.

V. Plan de travail futur

Le budget nécessaire pour la période suivant (janvier – février – Mars) le rapport, y compris les risques de déficit est de **40.992.500 Francs CFA**

VI. Indicateurs de performance

VII. Abréviations et sigles

ACDA : Agence Centrafricaine de Développement Agricole

ADL : Agents de Développement Local

DPI : Personnes déplacées internes

FCP : Fonds de consolidation de la paix

OFCA : Organisation des femmes centrafricaines